

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 28 avril 2021 à 13 h 10, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Isabelle Dubois, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

CE-2021-0841 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente d'union entre la Ville de Québec et la *Ville de Lévis*, relative à l'acquisition regroupée de chlorure de sodium (sel de déglacage) – Saison 2021–2022 (Appel d'offres public 75544) - **AP2021-320** (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente d'union entre la Ville de Québec et la *Ville de Lévis*, relative à l'acquisition regroupée de chlorure de sodium (sel de déglacage) – Saison 2021–2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe sommaire décisionnel;
 - 2° au directeur du Service des approvisionnements de signer cette même entente finale jointe audit sommaire.
-

CE-2021-0842 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 304, rue Beaucage, connu et désigné comme étant le lot 1 942 095 du cadastre du Québec – Arrondissement des Rivières - DE2021-423 (CT-DE2021-423) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'acquisition à des fins municipales un immeuble sis au 304, rue Beaucage, connu et désigné comme étant le lot 1 942 095 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 1070,9 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété des entreprises *Gestion Martin Verville inc.* et *Gestion G.D.N.D.inc.*, pour une somme de 400 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente et, plus spécifiquement, aux conditions prévues aux articles 3, 6.1, 8.1, 8.2 et 8.4 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° au Service de la gestion des immeubles de procéder, au moment opportun et conditionnellement à cette acquisition, à la démolition du bâtiment et de ses dépendances;
- 3° l'appropriation, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, d'un montant de 419 950 \$, pour l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 304, rue Beaucage, connu et désigné comme étant le lot 1 942 095 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2021-0843 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'établissement d'une servitude réelle et temporaire de passage, de stationnement et d'entreposage en faveur de la Ville sur une partie du lot 1 623 076 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité–Limoilou - DE2021-454 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de l'établissement de la servitude réelle et perpétuelle de passage, de stationnement et d'entreposage en faveur de la Ville sur le lot 1 623 076 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété du *Réseau de transport de la Capitale* (Société de transport de Québec), d'une superficie approximative de 9 780,90 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère, à titre gratuit, joint au sommaire décisionnel et selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le consentement de l'établissement d'une servitude joint audit sommaire.

CE-2021-0844 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet de centre d'hébergement de crise sur le lot numéro 1 738 519 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1397 - GT2021-076 (Ra-2271)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet de centre d'hébergement de crise sur le lot numéro 1 738 519 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1397*;
- 2° l'autorisation de tenir une séance d'information au sujet de cette adoption.

CE-2021-0845 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le mandat au *Réseau de transport de la Capitale* pour la gestion du projet de vélopartage à Vélo faisant l'objet d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service - PA2021-070 (Ra-2271)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le mandat au *Réseau de transport de la Capitale* pour la gestion du projet de vélopartage à Vélo faisant l'objet d'une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du *Programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service*.

CE-2021-0846 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Denis–H Turcotte (ID. 004752), à titre de directeur du Service de police - **RH2021-320 (CT-RH2021-320) — (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Denis–H Turcotte (ID. 004752), à titre de directeur du Service de police (D566) (poste 45500), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0847 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Robert Pigeon (ID. 141957), à titre de directeur associé du Service de police - RH2021-353 (CT-RH2021-353) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Robert Pigeon (ID. 141957), à titre de directeur associé du Service de police, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0848 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, de l'immeuble sis aux 545, rue Kirouac et 507, rue Saint-Luc, connu et désigné comme étant le lot 5 342 039 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-527 (CT-DE2021-527) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° pour l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, à des fins municipales, de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 342 039 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 793,5 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère joint au sommaire décisionnel;
- 2° à la Division de l'arpentage et de la géomatique du Service de l'ingénierie de procéder à la préparation de tout plan et toute description technique et de réaliser toute opération cadastrale requise à cette fin d'acquisition, de gré à gré ou par expropriation;
- 3° au Service des affaires juridiques d'entreprendre les procédures d'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, de l'immeuble construit sis aux 545, rue Kirouac et 507, rue Saint-Luc, connu et désigné comme étant le lot 5 342 039 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2021-0849 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la tenue d'une démarche de participation publique sur l'élaboration du *Plan régional des milieux humides et hydriques* - PA2021-064 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation au Service de l'interaction citoyenne de tenir une démarche de participation publique sur l'élaboration du *Plan régional des milieux humides et hydriques*.

CE-2021-0850 Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Croisières AML inc.*, relatif à la modification de la permission temporaire d'occupation du domaine public en faveur de *Croisières AML inc.*, sur une partie des lots 1 212 178, 1 212 179 et 1 315 166 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité–Limoilou - **DE2021-385 (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Croisières AML inc.*, intervenue le 14 septembre 2017, relatif à la modification de la permission temporaire d'occupation du domaine public en faveur de *Croisières AML inc.*, sur une partie des lots 1 212 178, 1 212 179 et 1 315 166 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin d'accorder à *Croisières AML inc.* un crédit de loyer d'un montant de 135 086,32 \$, plus les taxes applicables, rétroactif du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, et un crédit de loyer potentiel pour 2021 pouvant être réévalué à la baisse selon l'évolution des restrictions liées aux mesures sanitaires et ne pouvant pas excéder le montant projeté de 137 682,61 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier de la Ville à signer ce même avenant.

CE-2021-0851 Nomination d'un membre au sein du Comité de supervision - *Règlement sur la réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec*, R.V.Q. 1103 - **DG2021-012 (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer madame la conseillère Anne Corriveau, membre du conseil de la ville qui n'est pas membre du comité exécutif, à titre de membre du Comité de supervision en regard du *Règlement sur la réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec*, R.V.Q. 1103, en remplacement de monsieur Vincent Dufresne.

CE-2021-0852 Construction d'une nouvelle rue à partir du boulevard Saint–Jacques – District électoral de Neufchâtel–Est – Lebourgneuf – Arrondissement des Rivières - **PA2021-065 (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par *Placements PM inc.*, comprenant notamment la construction d'une nouvelle rue, sur une longueur approximative de 53 mètres linéaires, selon une

configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement, ainsi que selon les conditions de l'entente entre la Ville de Québec et *Placements PM inc.*, joints au sommaire décisionnel;

- 2° d'autoriser *Placements PM inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre dudit projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser *Placements PM inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Placements PM inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à cette même entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer cette même entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de cette même entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2, et ses amendements;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° de demander au Comité de toponymie de proposer un nom pour la nouvelle rue réalisée et cédée à la Ville en application de cette même entente.

CE-2021-0853 Entente d'évaluation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, relative au déplacement d'une partie du réseau souterrain dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Hochelaga – phase 2 (PAM200066) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - IN2021-012 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente d'évaluation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, portant le numéro DCL-22618514, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° d'autoriser *Hydro-Québec* à poursuivre les travaux d'ingénierie nécessaires au déplacement d'une partie du réseau souterrain sur le boulevard Hochelaga;
 - 3° de s'engager à rembourser *Hydro-Québec* de tous les frais encourus relatifs aux travaux d'ingénierie, advenant que la Ville abandonne le projet;
 - 4° d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer ladite entente.
-

CE-2021-0854 Abrogation de la résolution CE-2021-0805 – Adoption du Règlement sur le Programme de subvention favorisant le retrait ou le remplacement d'appareils de chauffage à combustible solide non certifiés, R.V.Q. 2950 - PQ2021-007 (Abroge CE-2021-0805) (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2021-0805 du 21 avril 2021.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur le Programme de subvention favorisant le retrait ou le remplacement d'appareils de chauffage à combustible solide non certifiés*, R.V.Q. 2950.

CE-2021-0855 Renouvellement des contrats pour le service de location de véhicules sans chauffeur (Appel d'offres public 53261) - AP2021-237 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

1° renouvelle le répertoire de fournisseurs des rangs 1 et 2 relativement à la location de véhicules sans chauffeur du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022, conformément à la demande publique de soumissions 53261 et aux tarifs quotidiens, hebdomadaires et mensuels de leurs soumissions respectives de février 2019 pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 – rang 1 : *La Compagnie de Location d'Autos Entreprise Canada*;
- Lot 1 – rang 2 et lots 2, 3 et 4 - rang 1 : *Location Discam inc.*;
- Lots 2, 3 et 4–rang 2 : *Location Sauvageau inc.*

2° autorise les arrondissements et les services concernés à y recourir selon les besoins et suivant l'ordre croissant des tarifs et la disponibilité des véhicules.

CE-2021-0856 Adjudication d'un contrat pour l'ouverture, la fermeture et l'entretien des systèmes d'irrigation – 2021 et 2022 (Appel d'offres public 75134) - AP2021-265 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Hydralis inc.*, le contrat pour l'ouverture, la fermeture et l'entretien des systèmes d'irrigation – 2021 et 2022, de la date d'adjudication au 30 novembre 2022, pour une somme de 151 349,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande

publique de soumissions 75134 et à sa soumission du 21 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0857 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles – Lot 4 (Appel d'offres public 64757) - **AP2021-288** (CT-2526258) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 340 269,44 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Trévert inc.* en vertu de la résolution CV-2020-0364 modifiée par la résolution CV-2020-0647 du 15 juillet 2020, pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles – Lot 4, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0858 Adjudication d'un contrat pour la réfection de la piscine Notre-Dame-de-Foy (2019-144) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 74648) - **AP2021-298** (CT-2533682) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Tro-Chânes inc.*, le contrat pour la réfection de la piscine Notre-Dame-de-Foy (2019-144) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 1 514 900 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74648 et à sa soumission du 30 mars 2021.

CE-2021-0859 Adjudication d'un contrat pour des travaux de réfection majeure, de réaménagement et d'agrandissement au 350, rue Saint-Joseph Est – Phase 3 – Remplacement des équipements électromécaniques – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74960) - **AP2021-300** (CT-2534520) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ronam Constructions inc.*, le contrat pour des travaux de réfection majeure, de réaménagement et d'agrandissement au 350, rue Saint-Joseph Est – Phase 3 – Remplacement des équipements électromécaniques – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 697 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74960 et à sa soumission du 1^{er} avril 2021.

CE-2021-0860 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'anneau de glace des plaines d'Abraham (Appel d'offres public 73196) - **AP2021-308** (CT-2530051) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 113 914,96 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Synerglaçe Canada inc.* en vertu de la résolution CE-2020-1251 du 2 juillet 2020, pour l'anneau de glace des plaines d'Abraham, du 1^{er} septembre 2020 à la mi-avril 2021, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0861 Adjudication d'un contrat pour le collecteur pluvial Longchamps – Lot 2 (PSP200175) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 74790) - **AP2021-315** (CT-2533618) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles–Auguste Fortier inc.*, le contrat pour le collecteur pluvial Longchamps – Lot 2 (PSP200175) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 7 497 584,42 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74790 et aux prix unitaires de sa soumission du 1^{er} avril 2021.

CE-2021-0862 Adjudication d'un contrat pour les travaux préparatoires RTU TW-11 pour *Bell* et *Hydro-Québec* (PUP200890) – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 74969) - **AP2021-317** (CT-2534101) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Jean Leclerc Excavation inc.*, le contrat pour les travaux préparatoires RTU TW-11 pour *Bell* et *Hydro-Québec* (PUP200890) – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 5 450 935,30 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74969 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 avril 2021.

CE-2021-0863 Avis de modification numéro 9 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 13 – Systèmes intérieurs (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 53039) - AP2021-322 (CT-2534180) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 34 391,71 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Daharpro Construction inc.* en vertu de la résolution CE–2019–0841 du 1^{er} mai 2019, pour le Centre de glaces – Lot 13 – Systèmes intérieurs (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 9 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0864 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau senior (Appel d'offres public 60960) - AP2021-323 (CT-2533131) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bell Canada*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 – Technicien de niveau senior, pour une somme de 121 830 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 17 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0865 Adjudication d'un contrat pour le traitement de frênes par injection au *TreeAzin* – 2021 (Appel d'offres public 75258) - AP2021-324 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bio–Contrôle Arboricole inc.*, le contrat pour le traitement de frênes par injection au *TreeAzin* – 2021, de la date d'adjudication au 24 septembre 2021, pour une somme estimée à 350 335 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75258 et au prix unitaire de sa soumission du 7 avril 2021.

CE-2021-0866 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de deux fourgons utilitaires neufs (Appel d'offres public 75297) - AP2021-329 (CT-2534041) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Mercedes-Benz de Québec*, le contrat pour l'acquisition de deux fourgons utilitaires neufs, pour une somme

de 134 068 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75297 et aux prix unitaires de sa soumission du 1^{er} avril 2021.

CE-2021-0867 Renouvellement de contrats pour le transport des cendres de grilles et des boues municipales déshydratées – Lots A et B (Appel d'offres public 61049) - AP2021-330 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés à *Transport Lavoie ltée*, pour le transport des cendres de grilles et des boues municipales déshydratées – Lots A et B, du 29 avril 2021 au 28 avril 2022, pour une somme estimée à 492 280,18 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 61049 et aux prix unitaires de sa soumission du 5 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes

CE-2021-0868 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels – Réaménagement du boulevard de la Chaudière, entre la rue Ernest–Fortier et l'avenue Le Gendre (PAM190182) (Appel d'offres public 61530) - AP2021-331 (CT-2534395) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 18 028,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Génio Experts–Conseils inc.* en vertu de la résolution CE–2019–2098 du 22 novembre 2019, pour des services professionnels – Réaménagement du boulevard de la Chaudière, entre la rue Ernest–Fortier et l'avenue Le Gendre (PAM190182), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0869 Adjudication de contrats pour la fourniture de matériel de signaux lumineux – Lots 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (Appel d'offres public 74899) - AP2021-332 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture de matériel de signaux lumineux, de la date d'adjudication au 1^{er} octobre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 74899 et aux prix unitaires soumis pour chacun des lots :

- Lot 1 : *Métal Pole-Lite inc.*, selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lots 2 et 5 : *Logisig inc.*, selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lot 4 : *Tacel ltée*, selon sa soumission du 17 mars 2021;

- Lot 6 : *Métafab (1996) inc.*, selon sa soumission du 12 mars 2021;
 - Lot 7 : *Orange Traffic inc.*, selon sa soumission du 15 mai 2021;
 - Lots 8 et 9 : *Panavidéo inc.*, selon sa soumission du 22 mars 2021.
-

CE-2021-0870 Renouvellement du contrat pour le nettoyage des ouvrages de captage et de traitement des eaux – Lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (Appel d'offres public 61050) - AP2021-334 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjudgé à *Véolia ES Canada Services Industriels inc.*, pour le nettoyage des ouvrages de captage et de traitement des eaux – Lieu d'enfouissement de la Ville de Québec, du 1^{er} juillet au 1^{er} décembre 2021, pour une somme estimée à 236 270 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 61050 et aux prix unitaires de sa soumission révisée du 21 juin 2019.

CE-2021-0871 Abrogation de la résolution CE–2021–0422 concernant l'avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) – Contrats débutant en 2018 – Zone 1C179 (Appel d'offres public 52218) - AP2021-336 (Abroge CE-2021-0422) (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE–2021–0422 du 10 mars 2021, concernant l'avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) – Contrats débutant en 2018 – Zone 1C179 (Appel d'offres public 52218).

CE-2021-0872 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de la rue Dorchester (PAM200029) – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 74970) - AP2021-351 (CT-2535755) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour le réaménagement de la rue Dorchester (PAM200029) – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 21 774 787,49 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74970 et aux prix unitaires de sa soumission du 20 avril 2021.

CE-2021-0873 Demande de permis portant le numéro 20210309–006 soumise pour la réalisation de travaux de remblai afin d'aménager une butte-écran sur le lot 5 139 740 visant à atténuer les bruits et les poussières provenant de la carrière située près de la côte des Érables – Arrondissement des Rivières - **PA2021-067** (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif approuve, à la suite de la recommandation du conseil local du patrimoine, la demande de permis portant le numéro 20210309–006, soumise pour la réalisation de travaux de remblai afin d'aménager une butte-écran sur le lot 5 139 740 visant à atténuer les bruits et les poussières provenant de la carrière située près de la côte des Érables – Arrondissement des Rivières.

CE-2021-0874 Virement de fonds du poste de contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du processus prévention et qualité du milieu, sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg - **PQ2021-006** (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le virement d'un montant de 200 000 \$ provenant du poste de contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du processus prévention et qualité du milieu, sous la responsabilité de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, à l'activité 3435100 – *planifier les suivis environnementaux*, afin de financer le programme d'aide financière qui sera accordée aux propriétaires de vieux appareils de chauffage.

CE-2021-0875 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 7, 9, 14 et 16 avril 2021

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 7, 9, 14 et 16 avril 2021, tels que rédigés.

CE-2021-0876 Modification à la structure administrative du Service des approvisionnements - **RH2021-098** (RH2021-098) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service des approvisionnements telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2), joints au sommaire décisionnel;

- 2° modifie l'appellation de la Division des acquisitions (CRB 18100) pour celui de la Division des acquisitions des services corporatifs et opérationnels au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 3° crée la Division des acquisitions des infrastructures et des projets industriels (CRB 18400) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 4° crée le poste de directeur de la Division des acquisitions (D291), classe 2 (B7), du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* à la Division des acquisitions des infrastructures et des projets industriels (CRB 18400) au Service des approvisionnements (CRB 18000). L'emploi de directeur de Division des acquisitions (D291) fera l'objet d'une nouvelle analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin de réévaluer son niveau d'emploi;
- 5° abolisse le poste d'adjoint à la direction de l'assurance qualité et des pratiques d'affaires (D292), classe 1 (B8), du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* (poste no 7004) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 6° remplace monsieur David Drouin (ID. 023964), actuellement titulaire du poste d'adjoint à la direction de l'assurance qualité et des pratiques d'affaires (D292), au poste de directeur de Division des acquisitions (D291), classe 2 (B7), du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* à la Division des acquisitions des infrastructures et des projets industriels (CRB 18400) au Service des approvisionnements (CRB 18000). Monsieur Drouin conservera son salaire actuel et continuera de bénéficier des mêmes conditions, droits, bénéfices et avantages dont il bénéficie actuellement;
- 7° abolisse la Section des acquisitions des biens et des services techniques (CRB 18110) de la Division des acquisitions (CRB 18100) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 8° abolisse le poste de directeur de la Section des acquisitions des biens et des services techniques (poste no 32288), classe 3 (B6), de la Division des acquisitions (CRB 18100) au Service des approvisionnements (CRB 18000) devenu vacant à la suite du départ de monsieur Garry Gagnon (ID. 103230);
- 9° modifie l'appellation de la Division des services auxiliaires et amélioration continue (CRB 18300) pour celui de la Division des systèmes et amélioration continue au Service des approvisionnements (CRB 18000), ainsi que le titre d'emploi associé au poste de directeur de cette division (D293) (poste no 27005), classe 2 (B7) du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*. Monsieur Jacques Fortin (ID. 012644) qui occupe actuellement l'emploi de directeur de la Division des services auxiliaires et amélioration continue (D293), (poste no 27005), sera affecté au poste de directeur de Division des systèmes et amélioration continue du Service des approvisionnements. Monsieur Fortin continuera de bénéficier des mêmes droits, conditions et avantages dont il bénéficie actuellement;
- 10° crée le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (K2) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des systèmes et amélioration continue (CRB 18300) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 11° modifie l'appellation de la Division des inventaires et des magasins (CRB 18200) pour celle de la Division de la gestion des stocks (CRB 18200) au Service des approvisionnements (CRB 18000); ainsi que le titre d'emploi associé au poste de directeur de cette division (D154) (poste no

17473), classe 2 (B7) du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*. Madame Carole Hallée (ID. 126164) qui occupe actuellement l'emploi de directrice de la Division des inventaires et des magasins (D154), (poste no 17473), sera affectée au poste de directrice de Division de la gestion des stocks du Service des approvisionnements. Madame Hallée continuera de bénéficier des mêmes droits, conditions et avantages dont elle bénéficie actuellement;

- 12° modifie l'appellation de la Section des magasins périphérie (CRB 18220) pour celui de la Section des magasins secteur industriel et centre de distribution (CRB 18220) à la Division de la gestion des stocks (CRB 18200) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 13° crée la Section des magasins secteur mécanique et services de proximité (CRB 18210) à la Division de la gestion des stocks (CRB 18200) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 14° crée le poste de directeur de section magasins (D488), classe 5 (B4), du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* à la Section des magasins secteur mécanique et services de proximité (CRB 18210) à la Division de la gestion des stocks (CRB 18200) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 15° modifie le poste d'acheteur principal (F731) (poste no 32303), classe 6 (G8) devenu vacant à la suite du départ à la retraite de monsieur Jean Faguy en un poste de premier technicien-coordonnateur aux approvisionnements (F807), classe 7 (G9) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des acquisitions des services corporatifs et opérationnels (CRB 18100) au Service des approvisionnements (CRB 18000);
- 16° approuve les mouvements de personnel conformément au *Tableau du mouvement de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint audit sommaire;
- 17° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

CE-2021-0877 Modification à la structure administrative du Service de protection contre l'incendie - RH2021-132 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service de protection contre l'incendie telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2) joints au sommaire décisionnel;
- 2° crée la Section de la prévention incendie (CRB 23201) à la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives (CRB 23200) du Service de protection contre l'incendie (CRB 23000);
- 3° crée l'emploi de chef aux opérations – prévention associé à l'échelle de traitement du recueil des *Conditions de travail des membres de l'Association des chefs pompiers de Québec*;
- 4° modifie le poste de chef aux opérations – médias (poste no 40702) en un poste de chef aux opérations – prévention à la Section de la prévention incendie (CRB 23201) à la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives du Service de protection contre l'incendie (CRB 23000) et affecte monsieur Jean-François Daigle (ID. 008060);

- 5° crée l'emploi de capitaine à la prévention associé à l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*;
 - 6° crée le poste de capitaine à la prévention à la Section de la prévention incendie (CRB 23201) à la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives (CRB 23200) du Service de protection contre l'incendie (CRB 23000) et autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation du poste;
 - 7° crée quatre postes d'inspecteur à la prévention (P703) à la Section de la prévention incendie (CRB 23201) à la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives (CRB 23200) du Service de protection contre l'incendie (CRB 23000) et autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation des postes;
 - 8° approuve les mouvements de personnel conformément au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint audit sommaire;
 - 9° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.
-

CE-2021-0878 Modification à la structure administrative des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu - RH2021-133 (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2), joints au sommaire décisionnel;
- 2° transfère la Section de la prévention et de la brigade scolaire (CRB 74310) de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (CRB 74300) des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg et son effectif sous la direction de la prévention et de la qualité du milieu (CRB 74000), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint audit sommaire;
- 3° modifie l'appellation de la Section de la prévention et de la brigade scolaire (CRB 74310) de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (CRB 74300) pour celui de la Section de la brigade scolaire (CRB 74010) à la direction de la prévention et de la qualité du milieu (CRB 74000), ainsi que le titre d'emploi associé au poste de directeur de cette section (D537). Cet emploi fera l'objet d'une analyse, au moment opportun, par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer son niveau d'emploi. Madame Lydia Karine Larouche (ID. 014765) qui occupe actuellement l'emploi de directrice de la Section de la prévention et de la brigade scolaire de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (D537) (poste no 42316) sera affectée au poste de directrice de la Section de la brigade scolaire (CRB 74010) de la direction de la prévention et de la qualité du milieu (CRB 74000). Madame Larouche continuera de bénéficier des mêmes droits, conditions et avantages dont elle bénéficie actuellement;

- 4° transfère la responsabilité de la gestion animalière de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (CRB 74300) sous la direction de la prévention et de la qualité du milieu (CRB 74000);
- 5° transfère le poste d'agent de bureau (F400), classe 3 (poste no 42861) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, et son titulaire de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (CRB 74300) à une directrice ou un directeur en soutien aux activités d'arrondissement de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55010), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint à ce même sommaire;
- 6° abolisse la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (CRB 74300) des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables du processus de la prévention et de la qualité du milieu;
- 7° modifie le poste de directeur de la Division de la prévention et de la sécurité communautaire (D536), classe 2 (poste no 42315) du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* de la direction de la prévention et de la qualité du milieu en un poste de directeur en soutien aux activités d'arrondissement (D586), classe 3 du recueil des *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55010) qui deviendra vacant à la suite du départ à la retraite de monsieur Pierre Hotte (ID. 014726) le 1^{er} août 2021;
- 8° transfère le poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 39466) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, et son titulaire de la direction de l'Arrondissement de Charlesbourg (CRB 54000) à une directrice ou un directeur en soutien aux activités d'arrondissement de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55010), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint à ce même sommaire;
- 9° transfère le poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 39385) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, et son titulaire de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55000) à une directrice ou un directeur en soutien aux activités d'arrondissement de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55010), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint à ce même sommaire;
- 10° transfère le poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 40669) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, et son titulaire de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55000) à une directrice ou un directeur en soutien aux activités d'arrondissement de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55010), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint à ce même sommaire;
- 11° transfère le poste de premier technicien en administration (F710), classe 6 (poste no 39527) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, et son titulaire de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55000) à une directrice ou un directeur en soutien aux activités d'arrondissement de la direction de l'Arrondissement de Beauport (CRB 55010), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3), joint à ce même sommaire;
- 12° approuve les mouvements de personnel, tels qu'identifiés au *Tableau des*

mouvements de main-d'oeuvre (annexe 3), joint à ce même sommaire;

13° autorise le poste de directeur en soutien aux activités d'arrondissement d'approuver les dépenses en lien avec les responsabilités de la gestion animalière (CRB 74020);

14° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

CE-2021-0879 **Modification de la résolution CE-2021-0489 relative à la nomination de monsieur Michel Beaulieu (ID. 010863) à titre de directeur de section par intérim, à la Section des inspections commerciales et industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire - RH2021-265 (CT-RH2021-265) — (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2021-0489 du 10 mars 2021, relative à la nomination de monsieur Michel Beaulieu (ID. 010863) à titre de directeur de section par intérim, à la Section des inspections commerciales et industrielles de la Division du contrôle du milieu de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire, en modifiant le traitement, avec effet rétroactif au 14 mars 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel

CE-2021-0880 **Transfert d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, de la Section de la conception des services TI – Projet B de la Division de la conception des services TI à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux et promotion de monsieur Christian-A Gélinas (ID. 019023) - RH2021-298 (CT-RH2021-298) — (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif :

1° transfère le poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45129), de la Section de la conception des services TI – Projet B de la Division de la conception des services TI à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux (poste no 47986) du Service des technologies de l'information;

2° nomme monsieur Christian-A Gélinas (ID. 019023), employé permanent, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

CE-2021-0881 Transfert du poste d'analyste comptable et de son titulaire, madame Catherine Asselin (ID. 138564), de la Section de la performance financière et des systèmes financiers vers la Section de la coordination et du suivi budgétaire à la Division du budget et de la planification financière du Service des finances - RH2021-310 (CT-2021-310) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif transfère le poste d'analyste comptable (P674), classe 4 (poste no 38802), et sa titulaire, madame Catherine Asselin (ID. 138564), de la Section de la performance financière et des systèmes financiers vers la Section de la coordination et du suivi budgétaire (poste no 48011) à la Division du budget et de la planification financière du Service des finances, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

CE-2021-0882 Promotion de madame Vicky Pichette (ID. 075977) à l'emploi de contremaîtresse aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations de l'entretien préventif des réseaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-311 (CT-RH2021-311) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve madame Vicky Pichette (ID. 075977), employée permanente, à l'emploi de contremaîtresse aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42395), à la Section des opérations de l'entretien préventif des réseaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

CE-2021-0883 Promotion de monsieur Maurice Denis (ID. 012151) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles - RH2021-312 (CT-RH2021-312) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Maurice Denis (ID. 012151), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42401), à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de

circulation et de la gestion des matières résiduelles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel

CE-2021-0884 Promotion de monsieur Mario L'Italien (ID. 010670) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2021-313 (CT-RH2021-313) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Mario L'Italien (ID. 010670), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42410), à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

CE-2021-0885 Création d'un poste de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et promotion de monsieur Benoît Lachance (ID. 017892) - RH2021-314 (CT-RH2021-314) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée le poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 48020) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° promeuve monsieur Benoît Lachance (ID. 017892), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 48020), à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0886 Création d'un poste de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et promotion de monsieur Benoît-B. Gagnon (ID. 020083) - **RH2021-315** (CT-RH2021-315) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée le poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 48021) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° promeuve monsieur Benoît-B. Gagnon (ID. 020083), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 48021), à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0887 Création d'un poste de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et promotion de monsieur Alexis Blanchette (ID. 110840) - **RH2021-316** (CT-RH2021-316) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée le poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 48022) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- 2° promeuve monsieur Alexis Blanchette (ID. 110840), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 48022), à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles,

responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

CE-2021-0888 Promotion de monsieur Michel Alain Jr (ID. 031354) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles - RH2021-317 (CT-RH2021-317) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Michel Alain Jr (ID. 031354), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42400), à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.

CE-2021-0889 Abolition d'un poste de conseiller en développement organisationnel, classe 2, création d'un poste de conseiller en vérification et optimisation des ressources, classe 5, à la direction du Service des ressources humaines et mutation de madame Tatiana Tinoco (ID. 042113) - RH2021-321 (CT-RH2021-321) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 44806) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des ressources humaines;
 - 2° crée le poste de conseiller en vérification et optimisation des ressources (P614), classe 5 (poste no 48105) de l'échelle de traitement des emplois régis par les *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec*, à la direction du Service des ressources humaines;
 - 3° mute madame Tatiana Tinoco (ID. 042113), employée permanente, à l'emploi de conseillère en vérification et optimisation des ressources (P614), classe 5 (poste no 48105), à la direction du Service des ressources humaines, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0890 Création d'un poste de conseiller en vérification et optimisation des ressources, classe 5, à la direction du Service des ressources humaines, affectation de monsieur Yan Poulin (ID. 010535) et abolition d'un poste de conseiller en développement organisationnel - **RH2021-322** (CT-RH2021-322) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée le poste de conseiller en vérification et optimisation des ressources (P614), classe 5 (poste no 48106) de l'échelle de traitement des emplois régis par les *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec*, à la direction du Service des ressources humaines;
 - 2° affecte monsieur Yan Poulin (ID. 010535), employé permanent, à l'emploi de conseiller en vérification et optimisation des ressources (P614), classe 5 (poste no 48106), à la direction du Service des ressources humaines, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel;
 - 3° abolisse le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 44804) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des ressources humaines.
-

CE-2021-0891 Création d'un poste de conseiller en vérification et optimisation des ressources, classe 5, à la direction du Service des ressources humaines, affectation de monsieur Philippe Gauthier (ID. 079093) et abolition d'un poste de conseiller en développement organisationnel - **RH2021-323** (CT-RH2021-323) — (Ra-2271)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée le poste de conseiller en vérification et optimisation des ressources (P614), classe 5 (poste no 48107) de l'échelle de traitement des emplois régis par les *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec*, à la direction du Service des ressources humaines;
 - 2° affecte monsieur Philippe Gauthier (ID. 079093), employé permanent, à l'emploi de conseiller en vérification et optimisation des ressources (P614), classe 5 (poste no 48107), à la direction du Service des ressources humaines, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le sommaire décisionnel;
 - 3° abolisse le poste de conseiller en développement organisationnel (P591), classe 2 (poste no 44807) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des ressources humaines.
-

CE-2021-0892 **Nomination de monsieur Martin Marcoux (ID. 175253), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de contremaître à la collecte des matières résiduelles à la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles - RH2021-324 (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Martin Marcoux (ID. 175253), en qualité d'employé permanent, à l'emploi de contremaître à la collecte des matières résiduelles à la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles avec effet rétroactif au 28 mars 2021.

CE-2021-0893 **Subvention à *Motivaction jeunesse* - DG2021-013 (CT-2536373) — (Ra-2271)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 5 555 \$ à *Motivaction jeunesse*.

La séance est levée à 14 h 10

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/fb